Numéro spécial

1011 – 2011 NEUCHÂTEL A MILLE ANS

Ville de Neuchâtel

Vivre la ville!

Mercredi 03.11.10 | 43e année | No 23 spécial millénaire

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito

2011: la perspective d'une année inoubliable

La programmation définitive des festivités du Millénaire est dévoilée dans ce numéro spécial. C'est avec une ambition à la hauteur de la dimension extraordinaire que constituent les mille ans de la ville que le programme a été élaboré.

Il y aura ainsi la fête du Millénaire le 24 avril à laquelle la population sera largement associée. Il y aura aussi les autres manifestations officielles, Tour de Romandie, Fête nationale et Fête des vendanges, dont l'éclat et la dimension festive seront renforcés. Il y aura surtout les très nombreuses manifestations culturelles qui jalonneront les cinq mois de festivités. Grâce à la mobilisation des acteurs culturels, associatifs, sportifs et économiques, à leur engagement dans ce projet collectif et à leur talent, votre ville va connaître une vitalité nouvelle.

Ces événements font référence à différentes facettes de l'histoire de la ville et de son développement ainsi qu'à l'identité de ses habitants, pour proposer un regard différent de Neuchâtel et de son avenir à l'aube du 21e siècle. Il y aura des rassemblements populaires et des événements pour tous les âges qui proposeront des instants de découvertes, de rencontres et de convivialité.

Ces festivités seront bientôt les vôtres et je forme le vœu que tous les habitants de Neuchâtel s'en souviendront longtemps et pourront ensuite dire: le Millénaire de Neuchâtel, j'y étais.

Françoise Jeanneret
Directrice de la culture

Un gâteau d'anniversaire orné de milliers de bougies proposé par l'artiste Muma pour les 1000 ans de Neuchâtel • **Photo: sp**

100'000 petites flammes

Dévoilé mardi, le programme prévu pour célébrer les mille ans de Neuchâtel s'annonce riche et alléchant. Pas moins de 45 événements ponctueront le quotidien de la population d'avril à septembre 2011. La cérémonie d'ouverture s'illuminera de 100'000 bougies disposées dans la cité par l'artiste catalan Muma. Le Bureau du Millénaire recrute dès aujourd'hui mille bénévoles pour les allumer. Pour tout savoir sur le programme: live.event1000ne.ch

La fête s'annonce belle et il y en aura pour tous les goûts. Musiques, lumières, danses, performances, spectacles de théâtre, repas gastronomique, manifestations sportives, expositions, débats, publications… Multiples et variés sont les événements qui permettront de découvrir Neuchâtel autrement. Les manifestations organisées par la Ville – cérémonie d'ouverture, Fête nationale, Fête de la jeunesse, Tour de Romandie et Fête des vendanges – sont à découvrir de même que les 40 événements de la programmation associée sur live.event1000ne.ch, un site interactif ouvert pour l'occasion. On y voit aussi des vidéos qui présentent chacune des manifestations prévues et l'on peut y déposer ses commentaires.

Appel aux allumeurs

C'est également sur ce site que l'on peut participer au blog du Millénaire (après inscription au 032 717 75 09) et prendre connaissance des dernières actualités. Le Millénaire commencera par une grande fête le week-end de Pâques, les 22, 23 et 24 avril. Des lumières de toutes les couleurs rythmées par de la musique seront projetées sur les façades de six lieux historiques de la ville tels que la Maison des Halles, la Collégiale et l'Hôtel DuPeyrou. Le public déambulera d'un endroit à l'autre et découvrira dimanche soir la cité illuminée par les 100'000 bougies de Muma. Pour participer comme allumeur, un coup de fil au 032 717 75 09 suffit. Il y aura également des concerts et du théâtre de rue pour ce week-end d'ouverture. La suite dans ce numéro spécial «Millénaire» ou sur live.event1000ne.ch (pn)

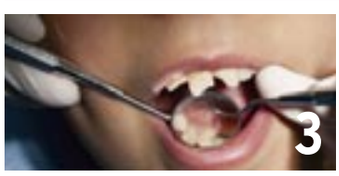

3

Le Conseil général a dit oui à une subvention pour les soins dentaires aux élèves des écoles.

5

L'Institut de géographie de l'Université s'intéresse à la mondialisation urbaine dans le cadre du Millénaire.

10

Le sport est bien présent dans le programme du Millénaire avec un triathlon et le Tour de Romandie.

Publicité

Ghielmetti
Pompes funèbres
Ecoute et discrétion au service des familles

Tél. 032 721 19 31

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

50% POUR RAISON DE SANTÉ
LIQUIDATION DE TOUT LE STOCK
MEUBLES-SALONS-MATELAS
MEUBLES DU BATTOIR LES PLUS BEAUX MEUBLES S'ACHETENT CHEZ NOUS
MATHOD entre Orbe/Yverdon
ST-SULPICE Rte Cantonale Lausanne/Morges
MEYRIN Bois du Lan
CADEAU A CHAQUE CLIENT

Les métiers du bâtiment

Falk Frères SA
«Parquets - Tapis - PVC»

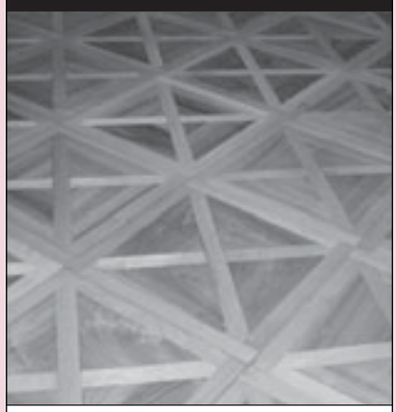

Réparation - Ponçage
Sablons 35 - 2000 Neuchâtel
Tél. 032 725 77 60
Natel 079 637 33 19
www.falkfreres.com

Association neuchâteloise des institutions privées pour personnes âgées

ANIPPA

Conférence

Mercredi 10 novembre 2010 | 19 heures
Espace Facchinetti | Maladière Centre | Neuchâtel

Alzheimer, un défi pour la société
Madame Birgitta Martensson, directrice Association Alzheimer Suisse

Conflit éthique entre autonomie et protection auprès des personnes souffrant de maladie d'Alzheimer
Daniel Geneau, neuropsychologue canadien, Spécialisé en psycho-gériatrie

Soins palliatifs chez les personnes atteintes de maladie d'Alzheimer (à confirmer)
Dr. Oscar Daher, médecin chef CSSC, Spécialisé en gériatrie et psycho-gériatrie

Entrée gratuite | collecte à la sortie

Allée du Quartz 13 | 2300 La Chaux-de-Fonds | téléphone 032 924 00 33 | téléfax 032 924 00 34 | e-mail: info@anippa.ch

Dans ce numéro

Imagine ta ville dans mille ans

Le club de cinéma pour enfants la Lanterne magique propose à tous les écoliers d'imaginer leur ville dans mille ans. Les gagnants de ce projet de la programmation associée du Millénaire tourneront un film avec un vrai cinéaste.

Page 4

Jour J moins 171

A six mois de l'ouverture des festivités, la Direction de la culture et le Bureau du Millénaire tirent un bilan intermédiaire positif et font preuve de confiance et d'optimisme quant à la réussite de la commémoration des mille ans de Neuchâtel.

Page 10

L'Histoire au cœur du Millénaire

Intitulée «Neuchâtel: une histoire millénaire entre régionalisme et ouverture sur le monde», l'exposition concoctée par le Musée d'art et d'histoire pour le Millénaire proposera de lire le passé à travers le présent. Interview de Chantal Lafontant-Vallotton, conservatrice du département historique, à l'origine du projet.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la Ville paraîtra le 24 novembre 2010.

Le Conseil général adopte trois rapports et débat de l'opportunité d'ouvrir un casino à la Rotonde

Aïe ! Il faudra à l'avenir s'assurer pour prévenir les frais induits par les appareils dentaires...

Soutien pour soins dentaires

La clinique dentaire scolaire va disparaître au profit d'une structure mise en place en partenariat avec les dentistes. Le Conseil général a largement approuvé lundi la solution proposée par le Conseil communal qui garantit à tous les élèves dépistage et prophylaxie. Les parents auront droit à une subvention communale pour les soins conservateurs, qui dépendra du nombre d'enfants de la famille et de son revenu.

A gauche, on a regretté la fermeture d'un service public tout en se réjouissant de la solution trouvée qui propose une prestation sociale de qualité à une large partie de la population. A droite, on se réjouit de voir enfin les soins dentaires externalisés. Le PLR a tenté – en vain – d'amender le projet parce qu'il voyait une distorsion de la concurrence dans la participation aux frais de traitement octroyée par la Ville aux seuls parents qui choisiront un des trois praticiens mandatés par l'Association fondée par la Société de médecine dentaire et elle-même. «Vous faites fausse route ! Nous avons la bénédiction de la profession», leur a répondu Daniel Perdrizat, directeur de Jeunesse et Intégration. L'accord conclu ferme la porte aux cliniques «low cost» qui auraient pu s'emparer de ce marché. Un seul regret: l'orthodontie ne fera plus partie des soins proposés. Il faudra donc s'assurer !

Echelle de salaires validée

Le Conseil général s'est également réjoui de la suite donnée à un postulat interpartis réclamant une meilleure maîtrise de la masse salariale du personnel communal. Il a approuvé à l'unanimité la nouvelle échelle des salaires qui comprend désormais 32 échelons. Cette mesure permettra de limiter l'augmentation des charges de personnel de manière sensible. Le Conseil général s'est félicité du climat de confiance que l'exécutif a réussi à instaurer dans les négociations avec les associations du personnel. Celui-ci a obtenu de son côté trois jours de vacances en plus et des garanties en matière d'indexation. En outre, le Conseil communal s'est engagé à offrir plus largement aux fonctionnaires qui le désirent la possibilité de travailler au-delà de 62 ans. Alain Ribaux, directeur des finances, a indiqué que cette question faisait déjà l'objet de négociations et était traitée de pair avec la création d'un pont AVS, partiel ou total.

Le RUN «ressuscité»

Le Conseil général a pris acte avec enthousiasme du rapport d'information résumant les projets RUN dans les domaines des transports et de l'urbanisation. Ce rapport s'accompagne pour Neuchâtel d'un plan directeur de la mobilité douce – enfin s'est exclamé PopVertsSol - et prévoit notamment la création d'une passerelle entre le plateau de la gare et la colline du Mail ainsi que le réaménagement de la place Numa-Droz. Il ressuscite le RUN que l'on disait moribond, estiment les socialistes. Le PLR approuve tout en prévenant qu'il n'acceptera peut-être pas tous les crédits induits par ce rapport. Il en faudra plus pour rendre notre ville attrayante, affirme l'UDC. Le Conseil communal veut créer un véritable partenariat avec le Conseil général pour construire l'agglomération, a lancé le conseiller communal Olivier Arni qui a été entendu.

Oui à un casino

Le Conseil général ne s'oppose pas à l'ouverture d'un établissement de jeux à la Rotonde. Même s'il n'a pas voté sur la question comme le souhaitait PopVertsSol fermement opposé à cette implantation, il a signifié au Conseil communal qu'il partageait son analyse: un casino est une bonne opportunité pour la ville sur les plans touristique, économique et financier. L'ouverture d'un tel établissement dans le bâtiment de la Rotonde – qui serait rénové et assaini – permettrait, outre l'encaissement d'un loyer, la création de 60 à 80 emplois de diverse nature. Il y aurait en outre à la clé une enveloppe de plusieurs centaines de milliers de francs affectés à la culture, aux sports et au social, a expliqué Alain Ribaux, en charge du dossier. Et l'arrivée d'un casino à la Rotonde tomberait à pic puisque le tenancier actuel a choisi de cesser son activité à la fin de l'année.

Malvenu dans cet espace fréquenté par des jeunes qui ne résisteront pas à la tentation du jeu, ce casino présente un coût social qui n'en vaut pas la chandelle, a lancé Christian van Gessel (PopVertsSol). Des cautèles existent pour prévenir l'addiction et nous les mettrons en place, lui a répondu Alain Ribaux au nom du Conseil communal. Les jeux ne sont pas encore faits puisque 4 à 5 projets sont en concurrence sur le littoral.

La Lanterne magique propose un grand concours pour enfants dans le cadre du Millénaire

Imagine ta ville dans 1000 ans !

« Imagine ta ville dans mille ans »: tel est le défi du grand concours proposé par la Lanterne magique dans le cadre de la programmation associée du Millénaire. Ce concours est ouvert à tous les enfants de 6 à 12 ans révolus. Pour participer, chacun est invité à imaginer sa ville du futur sous la forme d'un story-board. Dessin, peinture, papiers découpés ou photos de maquettes: chaque participant peut choisir la technique de son choix. Le délai de remise des projets est fixé au 31 janvier 2011. Les gagnants tourneront un film avec un vrai cinéaste !

Les gagnants du concours de la Lanterne magique auront la chance de réaliser un film avec un grand cinéaste suisse. • Photo: archives

Avant de commencer, il est important que les enfants comprennent le but du concours. Il faut leur expliquer les notions de science-fiction, de scénario et de story-board. La Lanterne magique recommande aux participants de lire le petit journal de bord ainsi que les informations qui figurent sur www.lantern-files.org/MILLENAIRE, dans le dossier enfants.

Si un extraterrestre débarquait

Les enfants ont pour mission d'imaginer leur ville du futur. Il n'est pas nécessaire de choisir celle de Neuchâtel: il suffit d'élaborer une ville dans 1000 ans. Les participants ont la possibilité d'utiliser la technique de leur choix: dessin, peinture, collage, maquettes photographiées ou encore papiers découpés. Pour trouver l'inspiration, ils sont invités à se poser une série de questions: « Que découvrirait un extraterrestre qui débarque sur Terre en 3011 ? A quoi joueraient les enfants? Comment les gens seraient habillés?». Les projets devront être présentés sous forme de story-board. Pour ce faire, les participants devront utiliser le canevas du journal du concours. Attention, les projets doivent être remis à la Lanterne magique jusqu'au 31 janvier 2011, dernier délai.

Réaliser un film

Un jury de professionnels du cinéma désignera les gagnants. Ils recevront tous un prix. Les auteurs des deux ou trois meilleurs projets auront la chance de réaliser un film en collaboration avec un grand cinéaste suisse. Les différents petits films seront ensuite diffusés à la télévision, au cinéma et sur Internet dès l'été 2011. Si le lauréat a travaillé seul, il pourra inviter sa famille et ses amis au studio du cinéaste. Si le projet a été réalisé à l'école, toute la classe pourra se rendre au studio.

Dans les écoles

La Lanterne magique a présenté son concours dans les écoles primaires de la Ville de Neuchâtel. Les enseignants ont la possibilité d'en faire une activité pédagogique à part entière. Le club de cinéma leur met des extraits de film et des informations à disposition de manière à préparer leurs leçons. Le projet permet d'aborder différents thèmes de l'Histoire ainsi que l'histoire du cinéma. Les enfants ont la possibilité de participer individuellement ou par classe. (ak)

Les projets sont à envoyer **jusqu'au 31 janvier 2011** avec mention du nom, prénom, adresse et âge de l'enfant à: Concours « Imagine ta ville dans 1000 ans », La Lanterne Magique, Case postale 1676, 2001 Neuchâtel.

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente « Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel ». Ouvert me et sa de 14 à 17 heures.
Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente « La nature dans tous ses états ». Dès le 30 janvier, legs Yvan et Hélène Amez-Droz. Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Jusqu'au 27 mars 2011, exposition « Séries, suites, variations », cycles d'estampes de la collection des arts plastiques de 1500 à aujourd'hui. Jeudi 4 novembre à 12 heures, cours public d'histoire de l'art: Samuel de Chambrier, *attr. Fabrique et maison de campagne au Bied (indiennes)*, fin XVIIIe siècle. Chantal Lafontant Vallotton & Pascal Griener. Entrée gratuite.
Samedi 6 novembre à 16h30, exposition « Séries, suites, variations » Callot, Remgrandt, Piranèse, Manessier, Nemours. Visite commentée par Lucie Girardin-Cestone.
Samedi 6 novembre à 20h15, concert autour du Ruckers: « Autour de l'art de la fugue » de J.S. Bach, par Nicole Hostettler.
Galeries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.
Exposition de photographies: « Une ville en mouvement ». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.
Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 15 septembre 2011, exposition « Bruits ». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.
Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 9 janvier 2011, exposition « Espèces en voie d'apparition », de François Riou. Ouvert ma-di de 10 à 18h. Entrée libre le mercredi.
Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 20 mars 2011, exposition « L'esprit Dürrenmatt ». Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch
Galerie des Amis des Arts (espl. L.-Robert 1a), jusqu'au 21 novembre, exposition Guy Oberson, horizons incertains. Ouvert ma-ve de 14 à 18 heures, sa-di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.
Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 28 novembre, exposition Horst Janssen, dessins et gravures et Germaine Richier, sculptures. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.

Contes

Espace des Solidarités (rue Louis-Favre 1), mercredi 10 novembre de 15 à 16 heures, nuit du conte en Suisse, pour adultes et enfants dès 5 ans. Avec les conteuses de « La Louvrée », groupe du Mouvement des aînés (MDA).

Divers

Lyceum Club (rue des Beaux-Arts 11), vendredi 12 novembre à 19h30, dialogue d'artistes autour de « Rapaces », poème de Julien Dunilac, estampes d'Anne-Charlotte Sahli. Création musicale Jean-Philippe Bauermeister pour piano, avec Eni Dibra Hoffmann et voix, avec Alessandra Boër, soprano. Entrée: public Fr. 15.–, membres du Lyceum Club Fr. 12.–, jeunes en formation, gratuit.

L'actualité culturelle

« Des ténèbres à la lumière »

La Société Chorale de Neuchâtel donnera un concert vendredi 5 novembre à l'Eglise rouge. Invitée dans le cadre des concerts de l'Eglise Notre-Dame, la Société Chorale et son chef Gilbert Bezençon proposeront un programme inédit « Des ténèbres à la lumière » qui correspond à cette période de l'année.
Des oeuvres de divers compositeurs tels que Haydn, Rheinberger, Britten, Rutter, Bezençon ou Haendel seront chantés par la cinquantaine de choristes soit a cappela, soit accompagnés par l'organiste titulaire de la Collégiale, Simon Peguiron, lequel jouera également plusieurs morceaux et une improvisation à l'orgue.
Eglise rouge, vendredi 5 novembre à 20 heures, entrée libre, collecte.

Concert du chœur de l'Université

Placé sous la direction de Pascal Dober, le chœur de chambre de l'Université – l'ensemble Pange Lingua – interprètera, samedi 6 novembre à la Collégiale, la messe *Audi Filia* de Claude Goudimel, ainsi qu'une série de ses psaumes en français traduits par Clément Marot et Théodore de Bèze.
Claude Goudimel fut maître de chapelle à Besançon. A côté de son travail de compositeur, il exerça le métier de correcteur chez l'imprimeur parisien Nicolas Du Chemin et se convertit au protestantisme vers 1560, ce qui lui valu d'être assassiné à Lyon en 1572. Auteur prolixe, il compose des messes, des psaumes, mais également des mélodies profanes.
Collégiale, samedi 6 novembre à 20h15, entrée libre, collecte.

L'éloquence des violons et du piano

Le deuxième concert de la saison des Amis du conservatoire aura lieu dimanche 7 novembre au Temple du Bas avec La Stravaganza et des œuvres de Vivaldi, Tartini, Busoni, Metallidi, Dvorak, Metra et de Sarasate.
Fondé en 2001 et mené par les violonistes Carole Haering et Louis Pantillon, l'ensemble La Stravaganza sera accompagné par les solistes Aurélie Matthey au violon et Laurent Nicoud, au piano.
Temple du Bas, dimanche 7 novembre à 17 heures. Entrée : Fr. 30.–, apprentis, étudiants, chômeurs, homes Fr. 20.–. Location : tél. 032 717 79 07.

« La flûte en chantier »

Deux classes de flûte traversière, l'une du Conservatoire de musique de la Broye, l'autre du Conservatoire de musique neuchâtelois, sous la houlette respective de Silvia Fadda Baroni et Caroline de Montmollin verront aboutir les efforts accomplis en commun pour la réalisation d'un vaste projet : un opéra pour orchestre de flûtes.
Mises en scène, les deux classes au grand complet joueront dimanche 7 novembre, de la flûte comme de leurs corps avec *La flûte en chantier*.
Conservatoire de musique, Auditorium 1, Espace de l'Europe 21, dimanche 7 novembre à 17 heures, entrée libre.

Le projet Cosmopolis de l'Institut de géographie de l'Université raconte l'histoire de la mondialisation de villes

Mondialisation urbaine

Le projet Cosmopolis de l'Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel (IGG) est intégré à la programmation associée du Millénaire. Il s'agit d'une exposition qui se déroulera à Neuchâtel durant l'été 2011. Elle raconte l'histoire de la mondialisation des villes à l'aube du XXIe siècle. L'exposition se consacre aux villes de Palerme en Europe, Hanoi en Asie et Ouagadougou en Afrique. Le visiteur pourra découvrir des parallèles entre les transformations de ces trois villes et celles que connaît Neuchâtel.

La ville de Palerme a connu de nombreuses transformations urbaines tout comme Hanoi, Ouagadougou et Neuchâtel. • **Photo : sp**

L'exposition se met dans la peau des habitants de ces villes pour expliquer comment leur environnement urbain a changé. Le public sera confronté à des images, des vidéos, des photographies, des plans et des statistiques concernant ces quatre villes. « Cosmopolis » est le résultat d'un projet de recherche de trois ans mené entre 2007 et 2010. Dirigé par l'Université de Neuchâtel, ce projet a réunit des chercheurs italiens, vietnamiens, burkinabés, hollandais et suisses.

L'influence du local

« L'exposition montre que certains objets urbains sont repris de ville en ville », explique Valérie Sauter, en charge de la coordination de « Cosmopolis ». Et d'ajouter : « L'exposition montre d'où viennent ces objets. L'influence du local y est souvent pour quelque chose ». L'identité urbaine est au cœur de l'exposition. Celle d'une ville dépend de ses changements de formes et des modes de vie de ses habitants.

Transformations des villes

Dans l'exposition, le visiteur sera confronté à des images qui présentent les différentes transformations que subissent les quatre villes. « Cosmopolis » aborde quatre thèmes : la vie quotidienne, l'environnement construit, les flux globaux et les politiques urbaines ainsi que les futurs des villes. Le public pourra entre autres découvrir comment le paysage urbain de chacune d'elles se compose à la fois d'éléments locaux et importés. « Le Forum Ecoparc 2011 prévoit d'organiser des conférences sur des thématiques proches à cette exposition », commente Anne-Claude Cosandey pour l'association Ecoparc. (ak)

Pour quoi faire ?

Les responsables du Millénaire ont voulu élargir la palette des manifestations au-delà des cérémonies officielles, de l'illumination des monuments ou de la Fête nationale. Un appel a été lancé à tout ce que Neuchâtel compte d'artistes, d'associations et de créateurs individuels. Beaucoup ont répondu présents. Afin de gérer ces projets – environ 40 ont été retenus sur 110 – et récolter des fonds pour leur assurer un financement complémentaire, une Association du Millénaire a été fondée. Elle s'appuye sur un bureau de trois membres : le soussigné, président, Michèle Berger-Wildhaber et Blaise Duport ainsi que sur le Bureau du Millénaire.

L'objectif de l'Association était de récolter 1,1 million de francs. La Loterie Romande, deux partenaires principaux, deux co-sponsors et plusieurs sponsors nous ont permis d'approcher cet objectif. Que tous soient chaleureusement remerciés ici. Il nous reste un bout de chemin à parcourir et c'est à l'aide de soutiens plus modestes, des PME de la Ville, que nous allons y parvenir. Merci d'avance à ces donateurs encore potentiels de nous aider à transformer l'essai.

Jacques Rossat

Le Castel

PENDULERIE NEUCHÂTELOISE

La spirale du temps a conservé son esprit lyrique
et baroque tout en épousant les formes lisses et épurées,
signes du nouveau millénaire.

Cette pendule unique créée spécialement pour le Millénaire de la Ville de Neuchâtel est un souvenir qui se transmet à travers le temps.

Sujet peint à la main et gravé à la feuille d'or par l'artiste.
Mouvement mécanique 8 jours, sonnerie des heures et demi-heures.
Cadran émaillé, fond verni anthracite, dorure à la feuille.

Hauteur totale 62 cm.

Série limitée avec numérotation de 1 à 50 sur le mouvement.

Ville de Neuchâtel

Réalisé par Le Castel et la Ville de Neuchâtel
pour son Millénaire en 2011

1000 MILLENAIRE VILLE DE NEUCHATEL

SOUSCRIPTION

Une souscription est ouverte pour cette pendule issue d'une série limitée de 50 exemplaires.
Si vous êtes intéressé par cette offre unique, prenez contact avec nous. Nous vous ferons découvrir avec plaisir notre production artisanale.

Le Castel • 2024 Saint-Aubin • Tél. 032 835 33 33 • Fax 032 835 33 20 • pendulelecastel@bluewin.ch • www.lecastel.ch

La commémoration des mille ans de Neuchâtel commencera le week-end de Pâques 2011

La ville brillera de cent mille feux

Les festivités du Millénaire commenceront durant le week-end de Pâques du 22 au 24 avril 2011. Des lumières seront projetés dans des lieux emblématiques du centre-ville sur fonds sonores. La cérémonie d'ouverture officielle se tiendra dimanche 24 avril à la place du Port. Après cette cérémonie, l'artiste Muma allumera avec des volontaires 100'000 bougies dans la ville millénaire. La soirée se poursuivra en musique au centre-ville.

La date du 24 avril a été retenue pour l'ouverture des célébrations. Elle correspond à la première mention de Neuchâtel dans un manuscrit daté du 24 avril 1011. Ce document était un acte de donation du roi de Bourgogne en faveur de son épouse. Le lieu «Novum Castellum» figurait parmi les biens énumérés dans ce texte.

Illuminations au centre-ville

Un parcours sera mis en place la nuit du 24 avril au centre-ville. Des installations lumineuses et des projections de sons animeront Neuchâtel. Des lumières seront projetées sur les façades du Musée d'art et d'histoire, de l'esplanade du Mont-Blanc, de la place des Halles, de la Croix du Marché, de la Collégiale, de l'Hôtel de Ville et du Palais DuPeyrou. Le public pourra se promener le long de ce parcours illuminé dès 21 heures et jusqu'au petit matin.

> «Cette illumination de la ville est un acte symbolique de commémoration»

Acte de commémoration

Après la cérémonie officielle d'ouverture, l'artiste catalan Muma allumera 100'000 bougies en ville. Mille allumeurs l'aideront dans sa tâche. Le Bureau du Millénaire recrutera 1000 personnes parmi lesquelles des personnalités des milieux politique et économique. La population est également conviée à participer: les personnes qui souhaitent allumer les bougies le 24 avril peuvent s'annoncer et s'inscrire au 032 717 75 09 ou sur www.1000ne.ch. Les allumeurs recevront deux jours de formation sur le processus d'allumage des bougies. «Cette illumination de la ville est un acte symbolique de commémoration», souligne Christophe Valley, chef du projet du Millénaire.

De la musique

Deux scènes seront installées du 22 au 24 avril à la place du Port et aux Halles. De la musique populaire, traditionnelle ou encore actuelle sera programmée. La place du Port constituera le cœur de ces célébrations. Le Théâtre de l'Unité d'Audincourt sera de la partie. Il s'agit de la plus ancienne compagnie de théâtre de rue.

> Musique et théâtre de rue pour une journée exceptionnelle

Les comédiens seront répartis dans différentes brigades pour animer les rues du centre-ville. La venue de cette compagnie permet au Millénaire de faire un lien avec l'Europe. La programmation associée du Millénaire se décline selon six regards. Cette animation fait partie intégrante du regard «Culture: Neuchâtel l'européenne». Elle permet de faire un clin d'œil aux comtes français qui gouvernaient Neuchâtel à l'époque. (ak)

Les grandes fêtes de Neuchâtel se mettent aux couleurs du Millénaire

Des productions estampillées Millénaire

La Fête de la jeunesse, la Fête nationale et la Fête des vendanges arboreront les couleurs du Millénaire en 2011. Elles font partie des productions du Millénaire qui seront entièrement réalisées et financées par la Ville de Neuchâtel.

L'arrivée d'une étape du Tour de Romandie figure également parmi ces grandes manifestations. Les Neuchâtelois accueilleront les meilleurs cyclistes du monde. La ville avait déjà eu l'opportunité d'assister à cette compétition en 1990.

Fête de la Jeunesse

Chaque année, les élèves des Ecoles primaires et enfantines de la Ville de Neuchâtel défilent à l'occasion de la Fête de la jeunesse. L'année prochaine, le traditionnel défilé des enfants aura lieu le 1er juillet. Il aura pour thème «Le Millénaire». Les enfants seront tous vêtus de manière originale.

Fête nationale

Les Neuchâtelois auront l'occasion de fêter le 1er Août sur les rives du lac de Neuchâtel. Une grande fête populaire avec de nombreux stands et animations sera mise sur pied aux Jeunes-Rives durant tout le week-end de la Fête nationale. «Nous aimerions réunir les festivités officielles à la place Numa-Droz», commente Christophe Valley, chef du projet Millénaire. Cette année, le Festival des sports de rue aura également lieu sur les Jeunes-Rives et non plus à la place du Port où se tiendra le village du Millénaire. Les festivités seront organisées comme d'habitude avec l'association des sociétés locales. Le lien fort qui existe entre Neuchâtel et son lac sera mis en avant au travers de différentes animations nautiques. Pour l'occasion, les feux d'artifice seront renforcés.

Le Tour de Romandie fera une halte en ville de Neuchâtel à l'occasion des festivités du millénaire. • Photo: ARC Photo – Jean-Bernard Sieber

Fête des vendanges

Les festivités du Millénaire se cloront le 25 septembre pendant la Fête des vendanges. Pour marquer la fin du Millénaire, le corso fleuri aura pour thème «Dans le mille!». Il s'inspirera de grandes parades provenant d'autres villes tout en gardant sa dimension humaine. «L'idée est de développer un corso où de nombreux figurants seraient impliqués», précise Christophe Valley. Pour l'occasion, un char sera spécialement décoré aux couleurs du Millénaire.(ak)

2011
NEUCHÂTEL
A MILLE ANS

Découvre

Retrouvez toutes les

1000
MILLENAIRE
VILLE DE NEUCHATEL

IDENTITÉ
NEUCHÂTEL C'EST QUOI?

POLITIQUE
NEUCHÂTEL
ET LA SUISSE

URBANISME
NEUCHÂTEL VILLE

RELIGION
TOLÉRANCE ET
HARMONIES RELIGIEUSES

CULTURE
NEUCHÂTEL, L'EUROPÉENNE!

ÉCONOMIE
NEUCHÂTEL
ET LE MONDE

ez le programme!

s informations sur **live.event1000ne.ch**

24 avril 2011

Que la Fête commence!

Les festivités du Millénaire se déclineront selon six regards autour de la thématique « Neuchâtel vu autrement »

Confiance et optimisme à J moins 171

La Direction de la culture et le Bureau exécutif du Millénaire de la Ville de Neuchâtel ont présenté mardi le programme des festivités pour 2011. Productions Millénaire, programmation associée et exposition du Musée d'art et d'histoire sont les trois éléments qui charpentent ce programme. Christophe Valley, chef du projet Millénaire, tire un bilan intermédiaire positif six mois avant l'ouverture de la fête.

Les milieux culturel, sportif et économique ont tous répondu présents pour se mobiliser en faveur des festivités du Millénaire. La population montre également sa volonté de s'associer et de participer au projet. Avec plus de 100 projets déposés par les milieux associatifs au départ, le programme compte aujourd'hui 45 projets qui viendront animer la fête.

Pierre-André Rüfenacht, son épouse Isabelle, et leur petite Joanna ont gagné la montre « Time4Ever » d'une valeur de 550 francs offerte par la boutique L'ink. Helena Soares (à gauche) représentait la boutique et Christophe Valley (à droite) le Bureau du Millénaire.

Réalisation des projets

« Nous sommes confiants quant à la suite des événements », souligne le chef du projet Millénaire. « Nous franchissons une étape supplémentaire. La programmation est là et nous entrons à présent dans une phase de réalisation des projets », poursuit-il. Le Bureau du Millénaire n'a pas rencontré d'accrocs majeurs dans la préparation des festivités jusqu'à aujourd'hui. « Le 90% des projets est connu. Il se peut encore que certaines surprises voient le jour. Le programme des festivités aborde de nombreux thèmes liés à Neuchâtel et son histoire. Il se dégage une forte cohérence dans cette programmation ». La fête s'ouvrira dans six mois, soit les 22, 23 et 24 avril 2011.

Récolte de fonds

L'Association du Millénaire a pour but de récolter de l'argent pour financer les projets de la programmation associée. « Son objectif est atteint : elle a récolté 1,1 million de francs », précise Christophe Valley. Et d'ajouter : « Nous avons l'ambition de continuer à récolter des fonds de manière à solidifier le financement des projets ». Différentes sociétés ont proposé spontanément leurs services au Bureau du Millénaire. Le livre de Jean-Pierre Jelmini publié aux éditions Attinger entre pleinement dans ce cadre.

Réponses positives

« A titre personnel, je tiens à remercier les gens pour leur soutien », souligne Christophe Valley. « Personne ne nous a jamais claqué la porte au nez : nous avons toujours reçu des réponses positives de la part des sociétés. Les porteurs de projets qui sont souvent bénévoles assurent un travail de qualité. » (ak)

La programmation associée du Millénaire compte plusieurs projets dans le domaine du sport

Initiation au triathlon

L'association Promosports en collaboration avec le Service des sports de la Ville organise deux journées de triathlon les 9 et 11 septembre 2011, dans le cadre de la programmation associée du Millénaire. Le vendredi 9 septembre sera une journée entièrement consacré aux enfants. Ils pourront s'essayer à une course de triathlon. Le dimanche 11 septembre sera réservé aux amateurs et sportifs confirmés.

Le triathlon se compose de trois disciplines : la natation, le vélo et la course à pied. Les distances à parcourir peuvent varier d'une compétition à l'autre. Le triathlon requiert une excellente endurance : les participants doivent enchaîner les trois sports sans pause le plus rapidement possible.

Une journée consacrée aux enfants

Les enfants des écoles primaires et secondaires de Neuchâtel participeront à une initiation au triathlon. La journée se déroulera dans le secteur des Piscines du Nid-du-Crô. « Les élèves âgés de 8 à 13 ans pourront prendre part à une course », commente François Vermeulen coorganisateur de ces journées. Le triathlon prévoit que le coureur enchaîne les trois disciplines. Pour permettre à tous les élèves de participer, la course sera organisée sous forme de relais. Les enfants pourront choisir entre la natation, la course à pied ou le vélo. « D'autres engins comme la trottinette seront peut-être intégrés à la place du vélo », précise François Vermeulen.

Compétition tout public

Après une journée de repos, ce sera au tour des adultes de prendre part au triathlon. La compétition aura lieu sur les Jeunes-Rives. Le parcours de format sprint prévoit 700 mètres de natation dans le lac, 5 kilomètres de course à pied et 20 kilomètres de vélo. Une course individuelle et par équipe est prévue notamment pour l'élite nationale. Une course populaire sera aussi mise sur pied à l'attention des amateurs. « L'Union sportive du Service d'incendie et de secours aimerait que ce soit une manche officielle », commente François Vermeulen. Une catégorie entreprise pourrait également voir le jour. (ak)

Tour de Romandie

Neuchâtel accueillera le 29 avril 2011 l'arrivée d'une étape du Tour de Romandie. En 1990, la Ville avait déjà reçu les cyclistes au centre-ville. Ce projet fait partie des productions du Millénaire. Le parcours du Tour en ville est en phase de construction. Il sera dévoilé dans un second temps. Pour le moment, les organisateurs se mobilisent pour réunir des fonds. Dans ce sens, un forum économique sur le thème de la reconversion professionnelle des sportifs sera mis sur pied dans le courant du mois de février 2011. Des sportifs de renom comme Alexandre Rey seront de la partie. La journée du 29 avril se terminera par une soirée d'animations à la place du Port.

A propos...

Plusieurs voies

L'heure est une nouvelle fois aux droits populaires sur l'ensemble du globe. Notre canton s'apprête à élire un nouveau représentant au Conseil d'Etat. Le Brésil vient de choisir sa nouvelle présidente et les Américains, insatisfaits de la situation économique de leur pays chahutent Barack Obama désormais président du pays le plus endetté de la terre. Plus modestement, l'Autorité communale, elle, a choisi la voix du dialogue. Après de riches expériences réalisées dans les quartiers de Serrières et des Acacias avec le programme Anim'action, elle a récemment invité la population de La Coudre et de Monruz à la discussion. Placée dans le cadre de la Semaine européenne de la démocratie locale, cette rencontre a permis à chacun de faire entendre sa voix. L'Autorité avait ainsi quitté sa légendaire tour d'ivoire pour dire à la population ses préoccupations et expliquer son action politique. Et quand bien même les sujets abordés à cette occasion ont frôlé le traditionalisme à l'excès, chaque acteur a promis de s'écouter, pour mieux se comprendre et se respecter. Avant de tirer le bilan de l'expérience un constat s'impose : tous les méfaits de la démocratie sont remédiables par davantage de démocratie. Fût-elle participative en l'espèce !

Rémy Voirol

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 25 au 31 octobre 2010

- Température extérieure moyenne : 7.2° C.
- Degrés-jours : 89.7 DJ.

Renseignements complémentaires : www.ne.ch/Energie, rubrique Climat-Consommation ou au Service de l'énergie et de l'environnement, tél. 032 889 67 20.

Anim'Action aux habitants de Pierre-à-Bot

Le café-rencontre de votre quartier vous invite **vendredi 12 novembre de 14h à 15h30 à la salle des loisirs, rue des Acacias 1.** Au programme, rencontres et discussions, café, thé, chocolat chaud, jus d'orange, pâtisserie du jour, journaux et jeux.
Renseignements : 032 717 74 63 ou www.neuchatelville.ch/animaction

La Ville officielle

Etre et rester mobile... avec les transports publics

La Ville de Neuchâtel, en collaboration avec le Büro für Mobilität, les entreprises de transports de la région neuchâteloise, la Police et Pro Senectute met sur pied un cours pour aider les personnes âgées à mieux utiliser les transports publics.
Ce cours, gratuit, aura lieu **mardi 23 novembre de 8h30 à 12 heures** à l'Hôtel des Associations, rue Louis-Favre 1, Neuchâtel.
Les seniors apprendront à se familiariser avec les transports publics de la région, à utiliser les distributeurs de billets à écran tactile, à comprendre le système d'abonnements Onde verte, à apprendre à s'orienter dans une gare et à savoir comment se sentir en sécurité dans leurs déplacements.
Inscription auprès de : Pro Senectute Arc jurassien, rue du Puits 4, 2800 Delémont, tél. 032 886 83 21, jusqu'au 12 novembre.

A louer

Route de Pierre-à-Bot 30-32 à Neuchâtel

Appartement de 4½ pièces en duplex
Loyer mensuel Fr. 1'621.- + Fr. 290.- d'acomptes de charges.
Libre dès le 01.02.2011 ou à convenir.

Appartement de 2 pièces
Loyer mensuel Fr. 992.- + Fr. 140.- de charges
Possibilité de louer une place de parc intérieure ou extérieure.
Libre dès le 01.01.2011 ou à convenir.

Rue de la Dîme 72 à Neuchâtel

Logement protégé pour personne en âge AVS et de condition modeste
Studio au 1er étage
Loyer mensuel : Fr. 257.- + Fr. 98.- de charges
Libre de suite ou à convenir.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à la gérance des bâtiments de la Ville de Neuchâtel, fbg du Lac 3, tél. 032 717 76 70.

Vente paroissiale

Le lieu de vie de la Maladière – La Coudre – Monruz – Chaumont de la Paroisse réformée organise une vente paroissiale, samedi 6 novembre.
Selon la tradition, le public découvrira un choix de travaux à l'aiguille, patchworks, artisanat, bijoux, fleurs, une brocante et une tombola. Des pâtisseries et boissons seront vendues dès l'ouverture.
A midi, les organisateurs proposeront des ramequins et de la salade (sur inscription au 032 725 79 59 ou 032 724 51 19 ou 032 724 14 13).
Chapelle de la Maladière, samedi 6 novembre dès 10 heures.

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés :

- modifiant l'arrêté fixant la rémunération du personnel communal, du 7 décembre 1970,
- modifiant le Statut du personnel communal, du 7 décembre 1987,
- concernant le subventionnement de la médecine dentaire scolaire,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 1er novembre 2010, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au lundi 13 décembre 2010.

Neuchâtel, le 3 novembre 2010.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, Daniel Perdrizat — **Le chancelier, Rémy Voirol**

Activités des commissions réglementaires

Commission d'urbanisme

La Direction de l'environnement informe que la Commission d'urbanisme de la Ville siégera les :

- **mardi 30 novembre**
- **vendredi 17 décembre**

Pour que les projets puissent être inscrits à l'ordre du jour, ceux-ci doivent impérativement être adressés au Conseil communal 10 jours avant la date de la séance.

Direction de l'environnement

Festival Horizon

Le festival Horizon aura lieu les 5 et 6 novembre à la Case à chocs.

La soirée de vendredi sera consacrée au rock avec Killbody Tuning, Fat No Brain, Underschool Element et Dj Rock'n'Balkan.

Samedi, soirée de soutien au CEAS (Centre écologique Albert Schweizer) avec Brainless (funk), Vincent Bigler (chanson française, pop), Tafta (chanson française pop rock) et Dj Pop The Fish.

Prix d'entrée : Fr. 9.– un soir et Fr. 15.– les deux soirs.

Piscines du Nid-du-Crô

La piscine intérieure sera fermée au public

samedi 6 novembre dès 19 heures
(sortie de l'eau à 18 heures)

en raison de matchs de water-polo.

Conseil général : dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Le groupe socialiste se réjouit que la population puisse bénéficier des projets ambitieux du RUN.

Groupe PLR

Fabio Bongiovanni: «L'interpellation du groupe PopVertsSol concernant les casinos associe automatiquement les casinos à la dépendance aux jeux et dénote une position dogmatique que le PLR ne peut pas partager. En effet, le groupe PLR estime que les maisons de jeu doivent viser une exploitation socialement acceptable permettant de maintenir à un niveau aussi faible que possible les coûts sociaux du jeu et leurs effets négatifs. Mise en œuvre et contrôle des programmes de mesures sociales sont des éléments essentiels. Mais les maisons de jeu créent une impulsion pour l'économie régionale, et pourraient apporter une contribution sensible à la promotion économique de notre ville. Création d'emplois, travail au commerce local, tourisme sont des points à mettre dans la balance.

Les Verts ne détiennent pas le monopole du bien commun, il faut juste l'évaluer avec l'ensemble des éléments et ne pas utiliser de raccourcis.»

Groupe socialiste

Mathieu Béguelin: «Le RUN est arrivé !

Ça y est, le premier train de mesures du RUN est lancé ! Nous ne cachons pas notre enthousiasme de voir enfin cette vision devenir concrète à travers le développement de nos transports publics et de nouvelles réalisations, comme la future passerelle qui reliera le plateau de la gare à la colline du Mail.

En ce début de 21e siècle, nous devons réinventer notre vision de la mobilité, développer nos infrastructures et nous rapprocher de nos voisins pour construire ensemble l'agglomération de demain. Ce sont des défis que nous relevons avec conviction car il ne fait aucun doute pour nous que la Ville de Neuchâtel, en participant à la COMUL et au Réseau des 3 Villes, a un rôle central à jouer dans la refonte de notre canton.

Nous nous réjouissons que les habitant-e-s de notre ville et des communes alentours puissent bénéficier de ces projets ambitieux, qui modifieront de façon durable notre avenir.»

Groupe UDC

Maria Angela Guyot: «L'UDC a pris connaissance de la vision du Conseil communal de notre ville au regard du RUN, dont certaines mesures peuvent être soutenues par la Confédération. Les mesures visant une amélioration de la qualité de l'air, par la réduction du trafic motorisé, ou la sécurité de nos concitoyens, en particulier les enfants, par l'extension des zones à vitesse réduite, sont intéressantes. Cependant, lorsque le groupe UDC compare ces mesures avec la configuration géographique de notre ville, elle ne peut qu'être inquiète quant à leur faisabilité pour certains quartiers. Notre ville s'est construite entre le lac et la montagne, de manière plus importante d'ouest en est que du nord au sud. L'UDC se demande comment le Conseil communal entend-t-il harmoniser sa vision de la ville future que sera Neuchâtel, avec les contraintes d'accès au centre-ville où se concentrent les commerces qui nécessitent des livraisons de marchandises par exemple ? Les mesures envisagées par le Conseil communal devront être accompagnées d'autres mesures qui dépassent le contexte du plan de mobilité douce ou du RUN : par exemple augmenter la cadence de certains transports en commun (éviter l'arrêt du Fun'ambule), penser aux citoyens porteurs d'handicap, etc. Pour cela, il faut des moyens financiers qui ne peuvent être accordés par le fonds d'agglomération de la Confédération. Il faut dès lors rendre notre commune fiscalement plus attractive.»

Groupe PopVertsSol

Nicolas de Pury: «Le réseau urbain neuchâtelois (RUN) s'inscrit bien comme projet d'agglomération dans le sens que lui donne la Confédération. Avec volonté, nous devons harmoniser le développement de l'urbanisation des systèmes de transports et des impératifs écologiques, tout en limitant les flux de trafics individuels. Depuis 30 ans, les idées que notre groupe politique défend sonnent fort juste. Quel plaisir de voir la Confédération édicter un cadre permettant la mise en place d'une agglomération plus verte et solidaire que nature !

Pour Neuchâtel et sa région, l'avènement de la COMUL permettra de concrétiser prochainement des mesures visibles pour nos citoyens. Avec par exemple l'arrivée tant attendue d'un plan directeur de mobilité douce. Le plan de stationnement, la prolongation de la ligne 10, la future réorganisation de la place Numa-Droz, une passerelle pour piétons et cyclistes entre l'Espace de l'Europe et Bel-Air, voilà quelques mesures qui doivent se corréler avec l'ensemble des projets permettant la construction de notre agglomération.»

Conseil général

Quels étaient les présents ?

Présidence de Mme Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), présidente

Y compris la présidente, 35 membres sont présents : Mmes et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Matthieu Béguelin (soc), Claude Béguin (soc), Amelie Blohm Gueissaz (PLR), Luciano Bocchi (UDC), Fabio Bongiovanni (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Roy Cairala (UDC), Khadija Clisson (soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Martine Docourt (soc), Philippe Etienne (PLR), Thomas Facchinetti (soc), Michel Favez (PopVertsSol), Olivier Forel (PopVertsSol), Yves Froidevaux (PopVertsSol), Anne-Frédérique Grandchamp (UDC), Jonathan Gretillat (soc), Pascal Helle (PopVertsSol), Daniel Hofer (soc), Katja Lehr (PLR), Philippe Loup (soc), Nicolas Marthe (PLR), Caroline Nigg (PopVertsSol), Béatrice Nys (PopVertsSol), Hélène Perrin (soc), Sabrina Rinaldo Adam (soc), Christophe Schwarb (PLR), Hélène Silberstein (PopVertsSol), Christian van Gessel (PopVertsSol), Nathalie Wust (soc), Joël Zimmerli (PLR), Laura Zwygart de Falco (soc).

Excusés : Mmes et MM. Maria Angela Guyot (UDC), Sylvain Brossin (UDC), Blaise Péquignot (PLR), Grégoire Oguey (soc), Pascal Domatezo (UDC), Cristina Tasco (soc).

Le Conseil communal était représenté par M. Daniel Perdrizat (PopVertsSol), président, M. Alain Ribaux (PLR), vice-président, Mme Françoise Jeanneret (soc), M. Pascal Sandoz (PLR) et M. Olivier Arni (soc), conseillers communaux.

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Olivier De Bosset, architecte à Neuchâtel (Atelier d'architecture du Pommier), d'un permis de construire pour l'installation d'une antenne parabolique professionnelle en toiture de l'immeuble 21, faubourg du Lac, article 4640 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Cinepel SA. Les plans peuvent être consultés du 29 octobre au 29 novembre 2010, délai d'opposition.

Demande de l'Etat de Neuchâtel – Département de l'éducation, de la culture et des sports – DECS, par son Service des bâtiments, et de la Confédération Suisse – Conseil des EPF, par l'Ecole polytechnique fédérale à Lausanne – EPFL PL DII, d'un permis de démolition pour la déconstruction des bâtiments 71 et 73, rue de la Maladière et de leurs annexes, articles 8426, 8427, 8496, 10951, 15322, 15323, 15324 et 15800 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 29 octobre au 29 novembre 2010, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Emmanuel Rey (Bauart architectes et urbanistes SA) à Neuchâtel, d'un permis de construire pour l'édification d'un bâtiment de laboratoires et centre de recherche en microtechnique ainsi que pour la création d'un parc public à la rue de la Maladière, articles 8426, 8427, 8496, 10951, 15322, 15323, 15324 et 15800 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de l'Etat de Neuchâtel – Département de l'éducation, de la culture et des sports – DECS. Les plans peuvent être consultés du 29 octobre au 29 novembre 2010, délai d'opposition.

Demande de Madame et Monsieur Jeanne et Gérard Blandenier, d'un permis de construire pour la construction d'un local à vélos, la pose d'un couvert à voiture et l'installation de capteurs solaires en toiture de l'immeuble 34, rue de Champréveyres, article 1089 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 5 novembre au 6 décembre 2010, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Echos

■ Vendredi, le Conseil communal sera représenté par M. Alain Ribaux, directeur du développement économique, au Congrès national 2010 du Groupement des jeunes dirigeants d'entreprises.

□ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à Mmes et MM. Hedwig et Olivier Riva-Zweifel et Hedwig et Frédy Schor-Frey, à l'occasion du 50e anniversaire de leurs mariages ainsi qu'à Mme et M. May et René Steininger-Debély, à l'occasion du 65e anniversaire de leur mariage.

Election complémentaire d'un membre du Conseil d'Etat – second tour

Convocation des électrices et des électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer pour l'élection complémentaire d'un membre du Conseil d'Etat – Second tour de scrutin

le 21 novembre 2010

vu les résultats de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat, du 31 octobre 2010 ;

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003 ;

vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975, et son ordonnance du 16 octobre 1991 ;

vu l'arrêté de convocation du Conseil d'Etat, du 31 octobre 2010 ;

le Conseil communal précise :

Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance**, dans l'enveloppe de transmission, **à affranchir.**

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 21 novembre 2010 à 10 heures, au plus tard.**

Vote par Internet

Il ne sera pas possible de voter par Internet lors de ce scrutin.

Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 21 novembre 2010 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 heures à 12 heures.**

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, **dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé**, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.**

Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032/717 72 36, jusqu'au dimanche matin 21 novembre 2010, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins du bureau électoral.

Qui peut voter ?

Sont électrices et électeurs en matière cantonale :

a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas interdits pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit ;

a) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse ;

a) les étrangères et les étrangers, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, qui sont au bénéfice d'une autorisation d'établissement et qui sont domiciliés dans le canton depuis au moins cinq ans.

Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 19 novembre 2010 à 16 heures.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin :

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse ;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032/717 72 20 ;
- en visitant le site Internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote.

Neuchâtel, le 1er novembre 2010

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, Daniel Perdrizat — **Le chancelier, Rémy Voirol**

Les lundis des mots

Lundi 8 novembre à 18h30 au Discobole (rue des Moulins 21) : *« Arrêtez le monde, je veux monter ! »*. Fragments de textes d'élèves migrants de l'atelier d'écriture de Carla Fragnière Fillliger.

Programme cinéma pour la semaine du 3 au 9 novembre

APOLLO 1 — **032 710 10 33**
LES PETITS MOUCHOIRS
4e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 14h30, 17h30, 20h30.
Acteurs: François Cluzet, Marion Cotillard.
De Guillaume Canet.

APOLLO 1 — **032 710 10 33**
PARANORMAL ACTIVITY 2
3e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h30. **Apollo 2:** VF me au ma 20h45.
Acteurs: Katie Featherston, Gabriel Johnson.
De Tod Williams.

APOLLO 2 — **032 710 10 33**
ALPHA ET OMEGA – 3D
3e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me, sa/di 14h.
Acteurs: Justin Long, Christina Ricci.
De Anthony Bell.

APOLLO 2 — **032 710 10 33**
LA LÉGENDE DES GARDIENS – 3D
2e semaine. 10 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 16h.
De John Orloff.

APOLLO 2 — **032 710 10 33**
DES HOMMES ET DES DIEUX
9e semaine. 10 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h.
Acteurs: Lambert Wilson, Jean-Marie Frin.
De Xavier Beauvois.

APOLLO 2 — **032 710 10 33**
PIRANHA – 3D
10e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Eli Roth, Christopher Lloyd.
De Aja Alexandre.

APOLLO 3 — **032 710 10 33**
LA PRINCESSE DE MONTPENSIER
1re semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VO angl. s-t fr/all. me au ma 14h45, 17h30, 20h30.
Acteurs: Mélanie Thierry, Lambert Wilson, Grégoire Leprince-Ringuet.
De Bertrand Tavernier.

APOLLO 3 — **032 710 10 33**
THE SOCIAL NETWORK
4e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 23h15.
Acteurs: Jesse Eisenberg, Justin Timberlake.
De David Fincher.

ARCADES — **032 710 10 44**
MOI, MOCHE ET MECHANT – 3D
6e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me au ve, lu/ma 15h, 17h30, me au ma 20h15, ve/sa 22h30, sa/di 16h, 18h.
De Pierre Coffin.

ARCADES — **032 710 10 44**
LES AVENTURES EXTRAORDINAIRES DE SAMY – 3D
9e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF sa/di 14h.
De Ben Stassen.

BIO — **032 710 10 55**
THE SOCIAL NETWORK
4e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h15, je/ve, lu/ma 15h.
Acteurs: Jesse Eisenberg, Justin Timberlake.
De David Fincher.

BIO — **032 710 10 55**
ARTHUR – LA GUERRE DES DEUX MONDES
4e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me, sa/di 15h.
Acteurs: Freddie Highmore, Cyril Raffaelli.
De Luc Besson.

BIO — **032 710 10 55**
VOUS ALLEZ RENCONTRER UN BEL ET SOMBRE INCONNU
5e semaine. 10 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr/all. me au ma 18h.
Acteurs: Anthony Hopkins, Naomi Watts, Antonio Banderas.
De Woody Allen.

REX — **032 710 10 77**
BURIED
Première suisse. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h30, ve/sa 23h.
Acteurs: Ryan Reynolds.
De Rodrigo Cortés.

REX — **032 710 10 77**
LE SECRET DE CHARLIE
Première suisse. 10 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h30.
Acteurs: Zac Efron, Amanda Crew.
De Burr Steers.

REX — **032 710 10 77**
GURU – BAGHWAN, HIS SECRETARY AND HIS BODYGUARD
Première suisse. 14 ans sug. 14 ans.
VO angl. s-t fr/all me au ma 17h45.
De Sabine Gisiger.

STUDIO — **032 710 10 88**
THE AMERICAN
2e semaine. 14 ans. sug. 14 ans.
VF me au ma 15h30, 20h30.
Acteurs: George Clooney, Thekla Reuten.
De Anton Corbijn.

STUDIO — **032 710 10 88**
SAUVAGE
2e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h.
Acteurs: Clémentine Beaugrand, Jean-Luc Bideau.
De Jean-François Amiguet.

L'instantané de Stefano Iori...

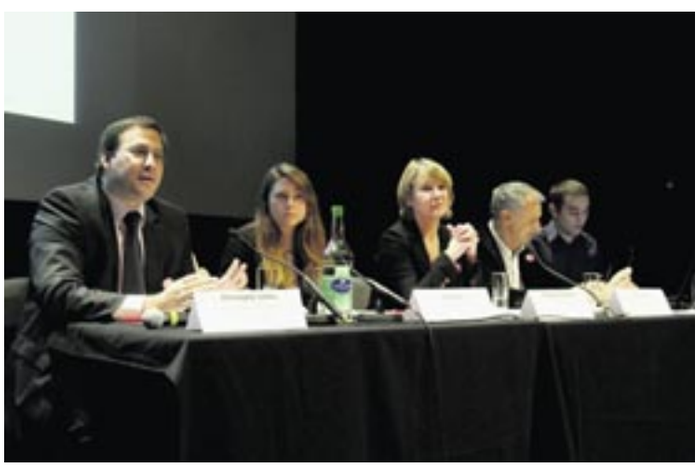

... le Millénaire se présente

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité
N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence: tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Société suisse de sclérose en plaques, groupe régional neuchâtelois: Mme Rosma Herzberg, tél. et fax 032 753 35 13. Groupe Jeunes: Mme Sylvie Anders, tél. 079 745 17 27.

Solidarité Femmes – Région Neuchâtel: bureau d'information, de prévention, de consultation et foyer d'accueil pour femmes (avec ou sans enfants) victimes de violences conjugales. Consultation chaque mardi matin et mercredi après-midi et sur rendez-vous. Permanence téléphonique tous les jours de 18h à 21h. Rue du Puits 1 (entrée rue du Soleil 2) La Chaux-de-Fonds, tél. 032 968 60 10.

SOS Futures Mamans, permanence téléphonique de 8h à 20h, 7 jours sur 7, au 032 842 62 52. Vestiaire ouvert le lundi et le jeudi de 14h30 à 17h (Puits-Godet 12a, Neuchâtel, 3e étage).

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, **tél. 032 886 85 00**, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **no 144**.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du dimanche 7 novembre

Temple du Bas: di à 10h, culte paroissial de la Réformation avec sainte cène. Jeudi à 10h, méditation, salle du refuge.

Maladière: je 11 novembre à 20h, célébration œcuménique de l'Ecole de la Parole sur le thème: «Jusqu'au bout de sa passion!», selon l'évangile de Luc.

Pourtalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirchgemeinde: 7. November 10 Uhr, culte unique Temple du Bas, Neuchâtel.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30, messe. Di à 18h, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30 messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: sa à 16h, messe en croate. Di à 17h, messe en espagnol.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1er et 3e di) et catholique (2e et 4e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer de Vattel): je 4 novembre à 19h30, prière du soir à La Chaux-de-Fonds. Di à 9h45, messe, commémoration des morts, chorale, à La Chaux-de-Fonds.

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:
Patrice Neuenschwander, journaliste
Anne Kybourg, journaliste stagiaire

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Rahel Fischer

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires

Publicité

Pro Juventute

Des jeunes d'ici... pour les jeunes d'ici !!!

Le bénéfice effectué sur la vente reste dans le district de Neuchâtel

Si vous n'avez pas reçu, à votre domicile, la visite d'un enfant de nos écoles pour prendre une commande de timbres et de cartes Pro Juventute et que néanmoins vous souhaitez obtenir l'un ou l'autre des articles proposés, vous avez la possibilité de faire parvenir ce talon-réponse au secrétariat des Ecoles enfantines et primaires, av. du 1er-Mars 2, 2000 Neuchâtel, jusqu'à fin novembre. Votre commande vous parviendra dans les meilleurs délais.

Article	Détail	Nombre	Prix en CHF	Total en CHF
Carnet de 12 timbres	6x courrier A, 6x courrier B		17.00	
Timbres de CHF 1.00 « Dépenses »	Feuille de 20 timbres		30.00	
Timbres de CHF 1.00 « Offrir »	Feuille de 20 timbres		30.00	
Timbres de CHF 0.85 « Souhaits »	Feuille de 20 timbres		25.00	
Timbres de CHF 0.85 « Economies »	Feuille de 20 timbres		25.00	
Timbres de CHF 1.00 « Dépenses »	1/2 feuille de 20 = 10 timbres		15.00	
Timbres de CHF 1.00 « Offrir »	1/2 feuille de 20 = 10 timbres		15.00	
Timbres de CHF 0.85 « Souhaits »	1/2 feuille de 20 = 10 timbres		12.50	
Timbres de CHF 0.85 « Economies »	1/2 feuille de 20 = 10 timbres		12.50	
Série en blocs (4 timbres par sujet)	non oblitérée		22.00	
Série complète (1 timbre par sujet)	non oblitérée		5.50	
Enveloppe du jour d'émission avec série	oblitérée		6.40	
Cartes artistiques « Hiver »	3 cartes de 155 x 155 mm avec enveloppe		10.00	
Cartes artistiques « Rêves d'enfance »	3 cartes de 155 x 155 mm avec enveloppe		10.00	
Vignette pour cycles 2011			10.00	
Etiquettes pour paquets, autocollantes	sachet de 10 pièces		6.00	
Etiquettes pour cadeaux (2x4 motifs)	ficelle dorée		9.00	
Calendrier des humeurs	170 x 125 mm		25.00	
Post-it des humeurs (4 x 50 feuillets)	10 x 74.5 mm		9.90	
Don en espèces				
Total				

Les timbres sont valables dès le 4.11.2010 pour une durée illimitée.

Nom et prénom:

Rue: NPA / Lieu:

Téléphone :

Date et signature:

Le Musée d'art et d'histoire au cœur des festivités du Millénaire avec une grande exposition

Lire le passé à travers le présent

Le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel (MAHN) ouvrira le 4 avril 2011 une nouvelle exposition. Intitulée Neuchâtel: une histoire millénaire entre régionalisme et ouverture sur le monde », elle amènera le public dans la mouvance de l'histoire. Dirigé par le département historique du MAHN, ce projet est organisé dans le cadre des festivités du Millénaire. Chantal Lafontant-Vallotton, conservatrice du département historique du musée, présente cette exposition qui racontera les 1000 ans d'histoire de Neuchâtel autrement.

Les festivités doivent stimuler la réflexion des visiteurs selon Chantal Lafontant-Vallotton.

Sur quoi se base-t-on pour affirmer que Neuchâtel a 1000 ans ?

La première mention écrite de Neuchâtel se trouve dans un document datant de 1011. Il s'agit d'un acte de donation du roi de Bourgogne à son épouse. St-Blaise et Auvernier figurent également sur ce manuscrit.

Que savez-vous sur Neuchâtel à cette époque ?

En 1011, Neuchâtel n'était pas encore une ville, mais un site fortifié. L'ancienne aula rodolphienne date des années 1000. Au XIIe siècle, une famille ambitieuse, dont les origines sont obscures, s'est installée à Neuchâtel et a pris le nom du lieu. Elle a assis son pouvoir à travers de multiples procédés, dont la construction de bâtiments imposants : Collégiale, Château, etc.

Quelle était l'importance de Neuchâtel par rapport au reste de la Suisse ?

Au début, le site était très modeste. Dès 1033, Neuchâtel passe à l'Empire avec tout le royaume de Bourgogne. Au XIIIe siècle, la ville compte peut-être quelques centaines d'habitants. Sur le plan religieux, Neuchâtel dépend du diocèse de Lausanne qui dénombre plusieurs milliers d'habitants.

Quels sont les événements les plus marquants de ces 1000 ans d'histoire ?

L'essor de la famille des Neuchâtel et la transformation du petit bourg en capitale constituent les premiers événements à retenir. Ensuite, en 1530, Neuchâtel passe à la Réforme protestante. Des Français, Guillaume Farel en particulier, jouent un rôle décisif. La petite ville de Neuchâtel devient centre de diffusion du protestantisme pour les pays francophones. La première Bible protestante de langue française a d'ailleurs été publiée à Neuchâtel. Dans le domaine culturel, Neuchâtel a joué un rôle majeur au Siècle des Lumières avec la présence de figures comme Jean-Jacques Rousseau, Pierre-Alexandre DuPeyrou ou Isabelle de Charrière. Des petits cercles se sont formés autour de ces personnalités. Du point de vue économique, le XVIIIe siècle marque aussi un tournant : les indiennes (toiles peintes) insèrent Neuchâtel dans l'économie mondiale. L'essaimage de banques neuchâteloises en Europe permet la création de richesses considérables. Aux XIXe et XXe siècles, l'importance de l'aventure Suchard, dont les fabriques sont basées à Serrières est également à relever. Concernant la politique, l'entrée de Neuchâtel dans la Confédération en 1814 est un moment clé dans l'histoire de la ville, qui devient chef-lieu d'un canton.

Quel rôle jouera le MAHN dans les festivités du Millénaire ?

Le Musée ouvrira l'exposition « Neuchâtel : une histoire millénaire ». Cette exposition raconte l'histoire de Neuchâtel autrement à travers un parcours divisé en six secteurs. L'exposition part d'aujourd'hui et remonte le temps. «**Neuchâtel, c'est quoi ?**» sera le premier secteur de l'exposition. Comment les habitants de Neuchâtel voient-ils leur ville ? Quelle image bénéficie Neuchâtel au-dehors de son territoire ? Neuchâtel est associée à Neuchâtel Xamax, à la Fête des vendanges ou encore à la microtechnique, par exemple. Le second secteur «**Neuchâtel et le monde**» s'intéresse au commerce international : Philip Morris, Suchard et les Indiennes sont autant d'entreprises économiques qui ont contribué au développement de la ville. «**Neuchâtel et la Suisse**» : ce secteur traite notamment de la Révolution de 1848 et de l'entrée de Neuchâtel dans la Suisse. Le secteur «**Neuchâtel et les souverains européens : entre conservatisme et Lumières** » porte sur les liens entre Neuchâtel et les cours européennes, la vie culturelle au temps des Lumières et l'exercice du pouvoir aux mains d'un petit nombre de familles patriciennes. «**Neuchâtel et la vie religieuse** » traite du passage à la Réforme Jusqu'en 1707, la principauté est un territoire protestant dont le souverain est catholique. Les tensions sont multiples, mais les religions coexistent. Cette situation a préparé dans un certain sens la tolérance religieuse. Le dernier secteur «**Du palais bourguignon au chef-lieu d'une région**» est centré sur le développement de la ville et l'essor d'une famille, les Neuchâtel.

L'exposition se base sur des préoccupations d'aujourd'hui pour parler du passé. Elle vise à stimuler la réflexion du visiteur. Dans le contexte actuel, l'histoire permet de prendre du recul par rapport à l'actualité.

L'exposition sera accompagnée de plusieurs manifestations. Lesquelles ?

Nous organiserons par exemple des conférences sur certains thèmes ou objets de l'exposition. Nous inviterons des spécialistes pour présenter des savoir-faire. L'Atelier des musées mettra sur pied des animations pour les enfants. Nous élaborerons aussi du matériel pédagogique pour les enseignants. Des visites spéciales seront organisées pour les écoles.

Que signifie cet acte de commémoration du millénaire ?

Nous vivons dans une actualité si rapide… Il est bien de pouvoir nous arrêter un tout petit moment. Nous pourrons nous poser les questions suivantes : qui sommes-nous ? D'où venons-nous ? Où allons-nous ? Il est important de comprendre le passé pour construire le futur. Le côté ludique de la fête sera de mise. Il permettra de faciliter cette découverte de l'histoire.

Cette exposition est proposée par le département historique du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, avec la collaboration du département des arts plastiques et le concours du département des arts appliqués et du Cabinet de numismatique.

Anne Kybourg